



REGLEMENT DE L'ASSOCIATION VITA FORM



- **J'ai le devoir de :**
- **M'acquitter de ma licence chaque année et de pouvoir la présenter à tout moment**

Tout membre devra se comporter en bon sportif, le « **BON SPORTIF** » est défini comme respectant les règles suivantes : tenue correcte, utilisation d'une serviette sur toutes machines de cardio training, sur les tapis, des chaussures de sport adaptées et propres (à ne chausser qu'à l'entrée en salle), maillot de bain interdit sous les vêtements d'entraînement. En salle, entraînement torse nu interdit, utilisations des appareils dans leurs spécificités respectives, rangement systématique du petit matériel. Chaque adhérent est prié de ranger ses effets personnels dans les casiers des vestiaires et de les fermer. Il ne faut rien entreposer de manière permanente dans ces mêmes vestiaires. Les sacs de sport sont formellement interdits dans les salles.

- **Mettre les bouteilles vides, gobelets et déchets dans les poubelles à disposition**
- **De signaler les appareils en panne ou tout dysfonctionnement constaté à une personne du bureau ou à l'accueil**
- **De respecter ce règlement**
- **Utiliser une serviette personnelle sur les tapis et les machines et de désinfecter à l'aide du produit à disposition**
- **Etre responsable de son matériel perso : serviettes, portable, bouteilles, clés et d'être le seul utilisateur du badge**

J'ai le droit de :

- D'accéder à la salle de musculation pendant les horaires d'ouverture de la salle**
- De participer à 2h de cours de Fitness pour lesquels je suis inscrits**
- Après utilisation, de laisser les appareils tel que je veux les trouver à mon arrivée**
- D'accéder à la fontaine à eau et à la bouilloire mises gracieusement à votre disposition**
- De prendre plaisir à venir à la salle de sport**

- Note :**
- L'accès de la salle est interdit aux mineurs sauf pour la zumba les mardis**
 - Une licence est prise pour une année, en aucun cas elle ne sera remboursée**
 - En cas d'absence involontaire prolongée des profs, le bureau s'engage à trouver des remplaçants sinon l'accès coté musculation est conseillé (sauf pour les ados) (pas de remboursement de licence)**
 - Si non respect du règlement, l'accès à la salle pourra être refusé sans dédommagement**

Sportivement le bureau ;

NOM

PRENOM

BON POUR ACCORD

SIGNATURE